

Opération « Espoirs du Football »

Evaluation, observation sur la catégorie U14 nés en 2006

Nous vous communiquons la liste des joueurs (*nés en 2006*) convoqués dans la catégorie U14 pour un Centre de Perfectionnement

Objectifs

- Suivi et évaluation de la promotion 2006 (joueurs **connus et identifiés** lors du **parcours de détection du concours Pôle Espoir** : dernier tour district et stage départemental)
- Proposer éventuellement selon leur potentiel d'intégrer les CP Régionaux ou le stage Régional d'Avril 2020
- Apporter, en complément du club, des éléments de réponse sur les fondamentaux du football (aspects comportementaux, techniques, liés aux principes de jeu, travail aux postes ...)

La répartition des joueurs (lieu et horaire) a été faite en tenant compte des lieux géographiques et des postes dans la mesure du possible. - Merci de votre compréhension

MARDI 18 FEVRIER 2020
Stade ST HILAIRE à MONTEUX
14h00 à 17h00

RDV 14h00 au stade st hilaire		
Les joueurs doivent être munis de leur équipement sportif, protèges tibias, d'une gourde individuelle		
<u>AC AVIGNON</u> BEN HAMED ILHAN FORNERONE JULIEN ESCARO MATHYAS MATHIOT DYLAN LITIM JESSIM NAIT ALI NOAM VIZHEMET ROBIN	<u>AC VEDENE</u> CIRILLO LEO NAILI ENZO MAIMONE TACUSSEL LORENZO ALMYIS YANIS JOVINE ANGEL	<u>O.MONTEUX</u> ALBERTINI LOUIS SORRENTINO DORIAN
<u>PERNES ST DIDIER</u> VARGAS FRANCISCO BARRES ESTEBAN BINAULT LEO -GB	<u>SC COURTHEZON</u> EL HARANE WASSIM -GB QUEVREUX THOMAS NASRI MEDHI BOUAZZA FAUDEL SOULIER ELIOTT CASTEL ETHAN	<u>ESP SORGUES</u> BANNIER ARTHUR FREEMAN CAPEAU KELIAN
<u>AS CAMARET</u> VIERA MATEO -GB		<u>ETOILE AUBUNE</u> BONNAZA NATHAN - GB ALLIDE FERME KAIS AOUDI GAHEIT

Ce document fait office de **convocation officielle**, et d'information pour les clubs **qui doivent en avertir leurs joueurs**.

Cette convocation prime sur toute autre action (match amical, détection club pro ...).

En cas d'empêchement d'un de vos joueurs ou pour toute absence, nous vous demandons de **suivre la procédure** suivante :

1/ Prévenir le responsable de l'action (CTD) 04 90 80 63 12 / 06 73 86 35 52,

2/ Faire suivre un justificatif précisant les raisons d'absence en joignant les pièces en votre possession (certificat médical).

En cas de non respect de la procédure, la commission technique pourra informer le Comité Directeur l'autorisant à appliquer les règlements sportifs.